

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CD 81

10 octobre 2018 à Albi

Présents :

Patrice PRADELLES	CD 81	Président
Jean-Pierre GILLES	Castres	Vice-Président
Henri MAYOL	Carmaux	Trésorier
Jean-Claude FAUCH	Albi	Secrétaire Gal
Elisabeth BELHAIRE	Albi	Secrétaire Adj.

Invité : Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD
-------------------------	-------	------------

Absent excusé :

Benjamin FABRE	Labastide Gaillac	excusé
----------------	-------------------	--------

1 – Point financier sur réaffiliations

Le club de Durfort-Sorèze n'a pas encore réglé sa réaffiliation. Le montant dû est de 253 €. Le trésorier fait un courrier de relance à ce club. Patrice prendra R.V. afin de rencontrer le Président de celui-ci ultérieurement.

Graulhet a payé très tardivement (09.10.2018). Une note de rappel est envoyée à ce club car il a été dit oralement, antérieurement, que les clubs devaient payer leur réaffiliation en juillet.

A voir en Comité Directeur (le 21.11.2018) afin de préciser que toutes les dates concernant les paiements doivent être respectées, dans le cas contraire une amende sera appliqué au club concerné.

Le trésorier précise que les clubs de St-Paul et Albi n'ont pas réglé la cotisation de la Fédération, à savoir 73 €. Cette somme sera reportée sur la prochaine facture.

Les factures concernant le 1^{er} acompte des licences sont adressées cette semaine. La date de règlement autorisée est le 31 octobre 2018 au plus tard.

Un point sur les comptes :

- Compte chèques : 5.622,47 €
- Compte sur livret : 26.000,00 €
- Titres : 11.863,00 €

Le trésorier fera un point début décembre 2018.

2 – Point sur les licenciations

Une question est soulevée par Jean-Claude FAUCH concernant une joueuse de Graulhet. Cette personne souhaite faire le 1^{er} tour de critérium, mais semble à priori muter ou arrêter le ping en début de 2^{ème} phase. Afin que le Comité ne paie pas d’amende ainsi que le club, il sera demandé un justificatif afin de prouver la raison invoquée.

Nombre de licences à ce jour enregistrées

L’année dernière, nous avons 512 licences à la même date contre 455 aujourd’hui. Il nous manque 57 licences, ce qui correspond à un nombre conséquent de non réinscriptions et cela est très alarmant.

Par catégories :

- Poussins : moins 3
- Benjamins : moins 22
- Minimes : moins 6
- Cadets : moins 7
- Juniors : moins 5
- Séniors : moins 2
- Vétérans : moins 1

La baisse chez les jeunes peut s’expliquer par la coupe du monde de football gagnée par la France.

Ce point sur la licenciation sera à surveiller de très près dans les semaines à venir.

3 – Bureau d’Alain

Alain finalement prend un plus petit bureau que celui envisagé précédemment. Par contre, Alain doit nous dire ce qu’il a besoin pour archiver tous les documents, entre autres.

L’objectif est que le Bureau soit équipé d’ici un mois.

4 – Attribution des organisations

- | | |
|---|------------------|
| ➤ 1 ^{er} tour critérium – Albi | 13 octobre 2018 |
| ➤ 2 ^{ème} tour critérium – Castres ou Albi ? | 8 décembre 2018 |
| ➤ 3 ^{ème} tour critérium – Carmaux | 27 janvier 2019 |
| ➤ 4 ^{ème} tour critérium – Albi ou Castres ? | 16 mars 2019 |
| ➤ Défi ping - St-Paul Cap de Joux | 4 novembre 2018 |
| ➤ Défi ping - Albi ou Castres ? | 17 février 2019 |
| ➤ Défi ping- Castres ou Albi ? | 14 avril 2019 |
| ➤ Tour 1 - benjamins-poussins – Mazamet | 17 novembre 2018 |

- Tour 2 – benjamins-poussins – Labastide G. 30 mars 2019
 - Coupe jeunes - St-Paul Cap de Joux 9 février 2019
 - Grand Prix du Tarn - Carmaux 16 juin 2019
 - Coupe promo par équipe – 1^{ère} soirée – Rabastens 16 novembre 2018
 - Coupe promo par équipe – 2^{ème} soirée – Carmaux 21 décembre 2018
 - Coupe promo par équipe – 3^{ème} soirée – Albi Roch. 15 février 2019
 - Coupe promo par équipe – 4^{ème} soirée – Lacabarède 12 avril 2019
 - Tournoi promo - St-Paul Cap de Joux - 24 mai 2019
 - Journée des vétérans – Labruguière - 23 décembre 2018
 - Titres par classements – St-Paul Cap de Joux 10 février 2019
 - Titres départementaux – Albi 19 mai 2019
 - Assemblée Générale - Mazamet 14 septembre 2019

5 – Développement

Conventions avec les clubs

Manquent celles de Castres et Labruguière à ce jour.

A l'article précisant la participation des joueurs, quant au point accordé à comptabiliser par les clubs, celui-ci est revu et sera différent, à savoir : il sera attribué ½ point par joueur présent lors de ces regroupements organisés par le Comité pour chaque journée. A mettre à l'ordre du jour au prochain Bureau.

Lorsque toutes les conventions auront été adressées au Comité, celles-ci seront étudiées avant attribution de la somme allouée.

Ce versement sera ainsi annoncé par Jean Claude lors du prochain Comité Directeur et alloué dans la foulée.

Action féminine

Un regroupement féminin a eu lieu le 22 septembre 2018. 8 joueuses étaient présentes, représentant 4 clubs. Emmanuelle Benoit, Savannah Grandjean, Magalie Fouchet (SC Graulhétois TT), Léonie Aspe, Valérie Blanc (Ping St Paulais), Céline Jacquel (ASPTT Toulouse), Josette Donega (TT Labastide-Gaillac)

Celles-ci étaient toutes licenciées. Ce regroupement s'est bien passé.

Attente du compte-rendu de Mathieu, référent du développement féminin.

Dates des prochains regroupements :

- 12 janvier 2019,
- 30 mars 2019,
- 25 mai 2019.

Afin de clarifier certains points, une réunion avec la Commission de développement est impérative, et doit être faite avant la réunion du prochain Comité directeur.

Le Bureau souhaite également que ces actions se déroulent sur différents sites du Tarn afin de ne pas pénaliser des clubs.

Convention avec le Comité Handisport

Celle-ci a eu lieu pour les 20 ans du Comité Handisport concernant le pôle espoir évoqué.

Alain a eu le Président cette semaine.

En fonction des participations des clubs du Ping St Paulais et du TT Labastide-Gaillac auprès des jeunes Nicolas Mille et Corentin Gilles, le Comité handisport complètera, ou alors, prendra à sa charge différents frais.

Pour les déplacements :

Possibilité d'utiliser le véhicule du Comité Handisport et de proposer du co-voiturage avec d'autres personnes handi de la région Occitanie. Si le véhicule n'est pas disponible, une solution pourra être envisagée avec le minibus du CDOS ou sinon un remboursement des frais d'essence sera envisagé. Remboursement du billet de train

Hébergement :

Prise en charge de l'hôtel + repas pour les jeunes et 1 accompagnateur (parent ou entraîneur).

Inscription aux compétitions ou aux stages :

Prise en charge des divers coûts d'inscription

Coût du pôle : à définir ? Règlement au mois, au trimestre ou à l'année (à finaliser avant le 1^{er} juin).

Entraînement :

Prise en charge des entraînements individualisés supplémentaires (s'il n'y a pas de prise en charge des clubs ou du CD)

Prise en charge d'une séance physique/semaine en partenariat avec les clubs d'athlétisme (secteur Castres, Gaillac)

Cours de diététique, bilan médical (avec Dr Moreau pôle médicaux sportif Albi)

Signature d'une convention/charte tripartite entre l'athlète, les parents et le Comité Handisport.

Actuellement aucune information ou invitation n'a eu lieu de la part du Comité Handisport. Il est urgent et nécessaire de prendre R.V. avec le Président du Comité Handisport afin de mettre en évidence toutes les questions ou possibilités restées en suspens et de les concrétiser, comme le coût du pôle espoir pour les familles, le suivi des jeunes, etc.. Patrice se charge d'envoyer un mail en demandant la tenue d'une réunion rapidement.

Action Sport Adapté

La Présidente est toujours d'accord afin que soit signée une convention entre nos 2 comités en vue de développement. Il faut aussi prévoir un R.V. pour finalisation.

2 journées ont été programmées : le 21 novembre 2018 en journée loisirs ainsi que le 13 février 2019 à Albi, avec un public en sport adapté. Alain et la personne du Sport adapté vont superviser ces 2 journées. Le matin correspondrait à la découverte de l'activité et l'après-midi à un tournoi et/ou des compétitions.

Action prévue en janvier sur Carmaux avec 4/5 séances.

Ping Santé

Il faut faire un bilan d'étapes pour le 15 octobre 2018 demandé par la Conférence des financeurs ce qui est très tôt dans la saison, car nous ne fonctionnons pas en année civile.

Séances

A Labastide Gaillac (12 personnes)
Labruguière avec 2 créneaux (7 personnes).
Carmaux 1 créneau.

Le remboursement concernant la prestation de Jean-Louis DELJARRY est à lui régler, non fait à ce jour. Alain s'en charge.

La contribution donnée aux clubs se fera en fin de saison.

6 – Actions d'Alain

Stages

30 et 31.08.2018 parallèle au stage du club. Pas beaucoup de participation (14/15 personnes).

Le 07.10.018 : regroupement à Graulhet. 7 enfants présents sur 30 à 35 de sélectionnés. Les autres stages prévus se feront en parallèle avec ceux des clubs concernés.

Projet départemental d'entraînement

Pas de retour. Les clubs de St-Paul et Gaillac ont proposé une séance supplémentaire. Il s'avère toutefois que le public concerné n'est pas motivé pour effectuer beaucoup plus d'entraînements.

A étudier : possibilité d'un regroupement parents dont les enfants sont concernés afin de leur expliquer et voir ce qu'il est possible de proposer et/ou faire.

Intercomités

Du 31 octobre au 02 novembre 2018 à Toulouse.

D'avis général, cette compétition coûte cher pour nos équipes qui ne sont pas extrêmement compétitives. De plus, 2 jours suffiraient et limiteraient ainsi les coûts.

Nous avons 2 équipes (filles et garçons) :

Filles : Angèle Marquier (Ping St Paulais), Anaïs Royer (TT Labastide-Gaillac), Lalie Sandral (Ping St Paulais)

Garçons : Paul Carrere (TT Labastide-Gaillac), Nathan Couzinié (Ping St Paulais), Timéo Maurange Marco (TT Labastide-Gaillac).

Arbitre : Emmanuelle Benoit (SC Graulhetois TT)

Capitaines : Tanguy Grandjean et Arthur Mouly (Ping St Paulais)

Cela nous coûterait approximativement 120 € par personne.

Plusieurs demandes ont été faites auprès de notre Comité pour prêt de joueuse. D'avis général, le comité ne s'y oppose pas, mais laisse le soin aux familles et compétitrices de décider. D'autre part, il est entendu que les frais seront à la charge du comité demandeur.

7 – Formation d'entraîneurs

Une nouvelle filière de formation à 3 niveaux est mise en place par la FFTT : « Initiateur de club », « Animateur Fédéral » et « Entraîneur Fédéral ». La FFTT souhaite une harmonisation générale du programme des formations sur tout le territoire. Pour le 1^{er} niveau, certains contenus sont en attente de diffusion par la FFTT.

Les 1^{er} et 2^{ème} niveaux sont déconnectés sur les territoires et peuvent se réaliser sur des clubs ou des Comités. La gestion administrative et financière est à la charge des entités qui proposeront la formation.

Sur la région Occitanie l'ETR a proposé un tarif pédagogique « commun » pour « l'Initiateur de club » à 60 € par jour et par individu. Cette formation doit durer 2 fois 1 journée, avec un intervalle entre les 2 journées pour que le stagiaire puisse mettre en application au sein de son club la 1^{ère} partie de sa formation.

Il faut rajouter en sus les frais de repas et d'hébergement au coût des 120 € (2 jours).

Cela permettra aux personnes qui souhaitent se former d'acquérir des bases techniques et d'animation afin d'accueillir les différents publics et leur donner envie de pratiquer.

Une formation était envisagée sur le Comité au mois de janvier.

Alexandra Teyssier (Agent de Développement du CD12), a formulé une demande d'intervention pour la réalisation d'une formation de 1^{er} niveau en Aveyron. Elle compte

plusieurs personnes qui seraient intéressées par cette formation et souhaite la proposer en Aveyron.

2 propositions faites par le bureau :

- Si nous n'avons pas de Tarnais intéressés, et dans ce cas, si Alain va en Aveyron, ses heures de formation, son hébergement et repas seront pris intégralement par le CD 12,
- Si nous avons des Tarnais intéressés, afin de mutualiser l'action, il peut être proposé de faire une journée en Aveyron et une journée dans le Tarn.

Il est demandé de consulter les clubs au plus tôt afin de savoir si nos joueurs seraient intéressés avec date butoir fin novembre 2018, afin de mettre les choses en place rapidement.

**PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR
A 18 H 45 (auberge espagnole)
DEBUT DE SEANCE 20 H 00
LE MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018
A LABRUGUIERE**